

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET INTERDÉPARTEMENTALES MANDATS 2023-2026 (COMPLÉMENTAIRES)

Du 29 août au 2 novembre 2023

Découvrez les résultats !



Mode d'emploi

500 000 infirmiers

appelés à voter

115

représentants titulaires

à élire et autant de suppléants

3 collèges *

- **Secteur public** : titulaires ou contractuels de la fonction publique y compris de l'Education nationale ou de la territoriale.
- **Secteur privé** : contractuels des établissements privés y compris santé au travail ou entreprises.
- **Libéral** : infirmiers titulaires de cabinet, remplaçants, collaborateurs libéraux, exercice mixte (salarié+libéral).

* Si je suis retraité, je suis inscrit dans le collège de mon exercice professionnel lors du départ à la retraite

Durée du mandat

3 ans pour les complémentaires

56 départements

Et interdépartements

Comment sont élus nos représentants ?

Dans le département où ils exercent, les infirmiers élisent les conseillers départementaux représentant leur collège d'exercice: secteur public, secteur privé ou libéral.

Dans le cadre des élections complémentaires, l'élection se fait au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

Comment voter ?

Pour voter, l'électeur doit être inscrit à l'Ordre au plus tard le **2 septembre 2023**. Le vote se déroulera par internet exclusivement. L'électeur recevra par voie électronique (ou par voie postale si l'adresse électronique n'est pas connue) de manière sécurisée quelques jours avant l'ouverture de la période de vote un code d'identification personnel lui permettant d'accéder au système de vote afin de retirer son mot de passe après avoir entré ce code et le numéro ordinal à cette fin.

Comment consulter les listes électorales ?

Pour consulter les listes électorales, il convient de se connecter sur le site <https://infirmiers2.neovote.com/> au moyen de l'identifiant personnel qui vous a été adressé par courriel (ou à défaut par courrier postal).

Dans les huit jours qui suivent la mise en consultation de la liste, les électeurs peuvent présenter des réclamations contre les inscriptions ou omissions. L'électeur peut exercer son droit d'accès et de rectification sur ses données personnelles auprès du Conseil national de l'ordre des infirmiers. Ainsi, il peut, à son choix, adresser sa demande au président du Conseil national de l'Ordre des Infirmiers par courrier postal ou courrier électronique à l'adresse : election.cnoi@ordre-infirmiers.fr



Calendrier

29 août 2023

Ouverture des candidatures



3 octobre 2023

Date limite de réception des candidatures (16h)



A partir du 3 octobre 2023

Réception des identifiants* personnels par email

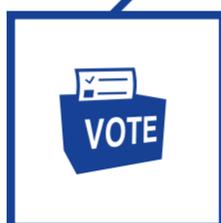


A partir du 10 octobre 2023

Réception des identifiants* personnels par courrier

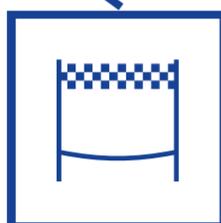
18 octobre 2023

Ouverture des scrutins (6h)



2 novembre 2023

**Clôture des votes (14h)
Dépouillement des urnes (14h30)
Publication des résultats**



Courant novembre

**Réunion des représentants élus
et élections des présidents des
conseils départementaux**

*Identifiants pour voter électroniquement



Candidatures

Pourquoi devenir conseiller ?

- Contribuez à la défense et à l'évolution de notre profession et du statut infirmier
- Faites valoir le point de vue infirmier aux autres acteurs du système de soins

Concrètement, je ferai quoi ?

- Prenez part aux échanges et au travail collectif visant à l'élaboration des positions de l'Ordre
- Apportez conseil et appui à vos pairs, et intervenez dans le règlement des litiges à l'amiable

Comment me porter candidat ?

- Connectez-vous au site <https://infirmiers2.neovote.com/>
- Remplissez le formulaire de candidature avant le 3 octobre 2023 en y ajoutant les pièces nécessaires :
 - Pour les salariés : copie de la partie haute d'une fiche de paie ou attestation de l'employeur de moins de 3 mois ;
 - Pour les libéraux : un document émanant de l'URSSAF de moins de 3 mois ;
 - Pour les retraités : la dernière pièce ci-dessus en date ainsi qu'une preuve de la situation de retraité.
- Vous pouvez rédiger en plus une "profession de foi" pour vous présenter (se référer à l'annexe pour les critères)

Si une seule de ces conditions n'est pas remplie par le candidat sa candidature est rejetée. Si ce candidat est membre d'un binôme, la candidature de l'ensemble du binôme est rejetée. Le rejet est communiqué à l'intéressé par voie électronique.

Toute candidature reçue après la clôture des candidatures sera irrecevable (3 octobre à 16h).

Quel intérêt pour moi ?

- Représentez les spécificités de votre mode d'exercice au sein de l'Ordre
- Apportez votre point de vue dans l'élaboration des positions de l'Ordre

Quelles conséquences matérielles ?

- Les employeurs sont tenus de laisser le temps nécessaire pour les missions ordinaires
- Selon les dispositions adoptées en CNOI, les frais engagés dans le cadre de l'exercice du mandat ainsi que les missions confiées font l'objet de prise en charge par l'Ordre.

Quelles conditions d'éligibilité ?

- Être inscrit au tableau de l'Ordre depuis au moins 3 ans
- Être à jour de vos cotisations ordinaires des 3 dernières années
- Ne pas avoir été condamné à une sanction disciplinaire entraînant une inéligibilité
- Être de nationalité française ou ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne
- Être âgé de moins de 71 ans au 3 octobre 2023

Comment sont validées les candidatures ?

- L'examen des candidatures est réalisé par le Président du Conseil Départemental.
- Lorsqu'une candidature est incomplète, il est demandé par écrit à l'intéressé de fournir la ou les pièces complémentaires, de mettre à jour sa situation ou de modifier sa profession de foi dans un délai maximal de 2 jours ouvrés. Au-delà de ce délai et à défaut de complétude, la candidature ne pourra être retenue.

Article 11 du règlement électoral :

"Nul ne peut pratiquer un acte de propagande électorale de l'ouverture à la clôture des votes le concernant. Est ici visé l'ensemble des moyens de communication mis en œuvre par les candidats à une élection ou par des tiers qui les soutiennent afin de recueillir les suffrages des électeurs."

Témoignages

“ Nos actions permettent à la profession d’être enfin écoutée.”

“ Notre engagement donne du sens à notre profession et permet de tracer son avenir.”

“ J’ai activement participé à l’élaboration d’une position sur les infirmiers anesthésistes.”

“ Je participe à des réunions de conciliation pour tenter de régler à l’amiable des litiges nés entre confrères et consoeurs.”

“ J’ai activement participé à l’élaboration d’une position sur la fin de vie.”

Annexe 1

La déclaration de candidature doit comporter :

- Le nom ;
- Le prénom ;
- La date de naissance ;
- L'adresse professionnelle ;
- Le ou les titres permettant l'exercice de la profession ;
- Le mode d'exercice ;
- La qualification professionnelle et, le cas échéant, les fonctions ordinales ou dans les organismes professionnels, actuelles ou passées

Toute candidature parvenue après l'expiration du délai de clôture des candidatures est irrecevable.



Annexe 2

Concernant la profession de foi, celle-ci doit respecter certains critères :

- Etre rédigée en français ;
- Figurer sur une seule page recto ;
- Ne pas dépasser le format 210 x 297 mm ;
- Etre en noir et blanc ;
- Etre consacrée uniquement à la présentation du candidat, qu'il s'agisse d'un binôme ou d'un candidat unique au nom duquel elle est diffusée et à des questions entrant dans le champ de compétences de l'Ordre en application de l'article L. 4312-1 du code de la santé publique ;

Un binôme de candidats ne produit qu'une seule profession de foi respectant les prescriptions ci-dessus.

L'article 10 du règlement électoral qu' : "Une profession de foi qui comporterait des propos discriminatoires, des insultes à caractère raciste ou sexiste serait écartée. Une profession de foi comportant la mention d'une organisation syndicale ou politique, contenant des propos prosélytes à l'égard d'une telle organisation ou visant à dénigrer l'Ordre sera refusée. L'utilisation du logo de l'Ordre entrainera également le refus de la profession de foi. Le refus de la profession de foi n'entraîne pas le refus de la candidature si les critères de recevabilité sont réunis."

Retrouvez le règlement électoral sur la page dédiée.

Pour toute question, merci de contacter votre conseil.



Retrouvez-nous

Le bulletin de l'Ordre National des Infirmiers ♦ Directeur de la publication : Patrick Chamboredon
Rédacteur en chef : Matthieu July ♦ Création et réalisation : Yoann Bargain ♦ Photos : Adobe Stock, Shutterstock



Conseil National de l'Ordre des Infirmiers
Organisme privé chargé d'une mission de service public
228, rue du Faubourg Saint Martin - 75010 Paris
Election.cnoi@ordre-infirmiers.fr

www.ordre-infirmiers.fr
[@ordre.national.infirmiers](https://www.facebook.com/ordre.national.infirmiers)
[@ordreinfirmer](https://twitter.com/ordreinfirmer)
[Ordre National des Infirmiers](https://www.linkedin.com/company/Ordre-National-des-Infirmiers)
[Ordre.national.infirmiers](https://www.instagram.com/Ordre.national.infirmiers)



Résultats des élections départementales et interdépartementales complémentaires - mandats 2023-2026

CIDOI AIN ISERE - PRIVE - SIEGES FEMMES

Madame BEGONIA SANCHEZ	51,28%	Titulaire
Madame MARIE-LAURE GOMEZ	48,72%	Suppléante

CIDOI AIN ISERE - PRIVE - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI AIN ISERE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame MARJOLAINE RUYNAT	100,00%	Titulaire
--------------------------	---------	-----------

CIDOI ARDECHE DROME - PRIVE - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 2 sièges restent vacants par carence de candidats

CIDOI ARDECHE DROME - PUBLIC - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 2 sièges restent vacants par carence de candidats

CIDOI ARDECHE DROME - PUBLIC - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 2 sièges restent vacants par carence de candidats

CDOI LOIRE - LIBERAL - SIEGES FEMMES

Madame ANNE JAUER	40,68%	Titulaire
Madame MARIANNE MATHIEU	23,73%	Suppléante

CDOI LOIRE - PRIVE - SIEGES HOMMES

Monsieur CHRISTOPHE TEMPERE	100,00%	Titulaire
-----------------------------	---------	-----------

CDOI LOIRE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame VALERIE POUYET	69,70%	Titulaire
Madame CHRISTINE FANTINO	30,30%	Suppléante

CIDOI AUVERGNE - PRIVE - SIEGES HOMMES

Monsieur ROMAIN CLAVELIER	41,67%	Titulaire
Monsieur FLORIAN DECOMBE	25,00%	Suppléant

CIDOI AUVERGNE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame VIRGINIE LAVIN	100,00%	Titulaire
-----------------------	---------	-----------

CIDOI AUVERGNE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 2 sièges restent vacants par carence de candidats

CIDOI ALPES VAUCLUSE - LIBERAL - SIEGES HOMMES

Monsieur THIERRY MUNINI	50,00%	Titulaire
Monsieur SEBASTIEN CEPPODOMO	50,00%	Suppléant

CIDOI ALPES VAUCLUSE - PRIVE - SIEGES HOMMES

Monsieur GUY TERSEUR	100,00%	Titulaire
----------------------	---------	-----------

CIDOI ALPES VAUCLUSE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame GEORGETTE LARCHER GANGBES	100,00%	Titulaire
----------------------------------	---------	-----------

CIDOI ALPES VAUCLUSE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

Monsieur CHRISTOPHE LEBLANC	52,38%	Titulaire
Monsieur PATRICK TRAVERSA	38,10%	Suppléant

CDOI BOUCHES-DU-RHONE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

Monsieur ANTOINE CIRILLO	86,59%	Titulaire
Monsieur GUY CASTEL	13,41%	Suppléant

CDOI SEINE-ET-MARNE - PRIVE - SIEGES HOMMES

Monsieur IBRAHIM AMIRAT	100,00%	Titulaire
-------------------------	---------	-----------

CDOI SEINE-ET-MARNE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

Monsieur CEDRIC TAILLADE	100,00%	Titulaire
--------------------------	---------	-----------

CDOI SEINE-SAINT-DENIS - PRIVE - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CDOI SEINE-SAINT-DENIS - PRIVE - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CDOI TARN-ET-GARONNE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

Monsieur JEAN-PHILIPPE GENDRE	69,23%	Titulaire
Monsieur MICHEL MACHADO	30,77%	Suppléant

CDOI VAL-D'OISE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame FREDERIQUE PASSY	51,85%	Titulaire
Madame EMILIE MUR JACQUEMARD	27,78%	Suppléante

CDOI VAR - PUBLIC - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 2 sièges restent vacants par carence de candidats

CDOI VAR - PUBLIC - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 2 sièges restent vacants par carence de candidats

CIDOI PICARDIE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame LAURE GABY	100,00%	Titulaire
-------------------	---------	-----------

CIDOI REUNION MAYOTTE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame SANDRINE SEIBERRAS	100,00%	Titulaire
---------------------------	---------	-----------

CIDOI SAVOIE HAUTE-SAVOIE - LIBERAL - SIEGES FEMMES

Madame VALERIE MATHIEZ	100,00%	Titulaire
------------------------	---------	-----------

CIDOI SAVOIE HAUTE-SAVOIE - PRIVE - SIEGES FEMMES

Madame CHRYSTELLE DUPUIS	100,00%	Titulaire
--------------------------	---------	-----------

CIDOI SAVOIE HAUTE-SAVOIE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI YVELINES VAL-DE-MARNE - PRIVE - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI YVELINES VAL-DE-MARNE - PRIVE - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI CORSE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

Monsieur PIERRE MUTEL	100,00%	Titulaire
-----------------------	---------	-----------

CIDOI ARDENNES MARNE - LIBERAL - SIEGES HOMMES

Monsieur AURELIEN COURTAUT	61,32%	Titulaire
Monsieur LUC VELLENRITER	38,68%	Suppléant

CIDOI ARDENNES MARNE - PRIVE - SIEGES FEMMES

Madame ANNIE COTRELLE	100,00%	Titulaire
-----------------------	---------	-----------

CIDOI ARDENNES MARNE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI AUBE HAUTE-MARNE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame ESTELLE LAHAYE	52,00%	Titulaire
Madame SILVIE QUINTART	48,00%	Suppléante

CIDOI ARIEGE GERS HTES-PYRENEES - PRIVE - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI ARIEGE GERS HTES-PYRENEES - PUBLIC - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI ARIEGE GERS HTES-PYRENEES - PUBLIC - SIEGES HOMMES

Monsieur MARIO RIBEIRO COSTA CORREIA	58,82%	Titulaire
Monsieur JEAN-FRANCOIS GIRARD	41,18%	Suppléant

CDOI AVEYRON - PUBLIC - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI GARD LOZERE - LIBERAL - SIEGES FEMMES

Madame MARY GAIFFIER	100,00%	Titulaire
----------------------	---------	-----------

CIDOI GARD LOZERE - PRIVE - SIEGES FEMMES

Madame CATHERINE PERRIN	100,00%	Titulaire
-------------------------	---------	-----------

CIDOI BASSE-NORMANDIE - LIBERAL - SIEGES FEMMES

Madame CECILE MONDIN	37,96%	Titulaire
Madame ESTHER PETRI	31,48%	Suppléante

CDOI HERAULT - LIBERAL - SIEGES FEMMES

Madame BARIKISSOU ZUCCOLINI	55,97%	Titulaire
Madame EMILIE VALERO ORTEGA	30,19%	Suppléante

CDOI HERAULT - PRIVE - SIEGES HOMMES

Monsieur GERARD SANCHEZ	100,00%	Titulaire
-------------------------	---------	-----------

CIDOI BASSE-NORMANDIE - PRIVE - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI BASSE-NORMANDIE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame ELSA LORPHELIN	73,08%	Titulaire
Madame AUDE DOUSSIN	26,92%	Suppléante

CIDOI BASSE-NORMANDIE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

Monsieur BRUNO CHILLON	100,00%	Titulaire
------------------------	---------	-----------

CIDOI CHER INDRE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

Monsieur DJEMEL HADJEZ	64,71%	Titulaire
Monsieur KARIM BENSIZERARA	35,29%	Suppléant

CIDOI EURE-ET-LOIR LOIRET - PRIVE - SIEGES HOMMES

Monsieur QUENTIN SERREAU	100,00%	Titulaire
--------------------------	---------	-----------

CIDOI EURE-ET-LOIR LOIRET - PUBLIC - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 2 sièges restent vacants par carence de candidats

CIDOI INDRE-ET-LOIRE LOIR-ET-CHER - PUBLIC - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 3 sièges restent vacants par carence de candidats

CIDOI INDRE-ET-LOIRE LOIR-ET-CHER - PUBLIC - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI CORREZE CREUSE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame CECILE DE SOUSA	52,94%	Titulaire
Madame MADELEINE BOURZEAU	47,06%	Suppléante

CDOI HAUTE-VIENNE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame LYDIE FEUILLARD	63,33%	Titulaire
Madame CELINE CHENAULT	36,67%	Suppléante

CIDOI COTE-D'OR YONNE - PRIVE - SIEGES FEMMES

Madame EMILIE MOUILLON	38,46%	Titulaire
Madame SARAH DUMAIN	34,62%	Suppléante

CIDOI NIEVRE SAONE-ET-LOIRE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 3 sièges restent vacants par carence de candidats

CIDOI COTES-D'ARMOR ILLE-ET-VILAINE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI FINISTERE MORBIHAN - PUBLIC - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CDOI DORDOGNE - LIBERAL - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CDOI GIRONDE - LIBERAL - SIEGES HOMMES

Monsieur BRUNO GUILLEMIN	100,00%	Titulaire
--------------------------	---------	-----------

CDOI GIRONDE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CDOI GIRONDE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

Monsieur ROBIN BEAUPUY	100,00%	Titulaire
------------------------	---------	-----------

CIDOI LANDES LOT-ET-GARONNE PYRENEES-ATLANTIQUES - LIBERAL - SIEGES HOMMES

Monsieur ANTONIO MOREIRA	52,74%	Titulaire
Monsieur KEVIN MONCOURTOIS	47,26%	Suppléant

CIDOI LANDES LOT-ET-GARONNE PYRENEES-ATLANTIQUES - PRIVE - SIEGES FEMMES

Madame VALERIE DEBEC	100,00%	Titulaire
----------------------	---------	-----------

CIDOI LANDES LOT-ET-GARONNE PYRENEES-ATLANTIQUES - PRIVE - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI LANDES LOT-ET-GARONNE PYRENEES-ATLANTIQUES - PUBLIC - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 2 sièges restent vacants par carence de candidats

CIDOI COMTOIS - PRIVE - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI HAUTE-NORMANDIE - LIBERAL - SIEGES FEMMES

Madame PATRICIA THOUMIRE	41,67%	Titulaire
Madame ISABELLE KRETZ	37,50%	Suppléante

CIDOI HAUTE-NORMANDIE - PRIVE - SIEGES HOMMES

Monsieur AURELIEN GOLLIOT	45,59%	Titulaire
Monsieur DIMITRY LEFRANCOIS	36,76%	Suppléant

CIDOI HAUTE-NORMANDIE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

Monsieur JEAN-PHILIPPE BELLET	76,92%	Titulaire
Monsieur VINCENT DAUNAY	23,08%	Suppléant

CIDOI LOIRE-ATLANTIQUE VENDEE - LIBERAL - SIEGES FEMMES

Madame ABIGAIL GANACHAUD	100,00%	Titulaire
--------------------------	---------	-----------

CIDOI LOIRE-ATLANTIQUE VENDEE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame SABRINA MASSERON	100,00%	Titulaire
-------------------------	---------	-----------

CIDOI LOIRE-ATLANTIQUE VENDEE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

Monsieur MORGAN HOUGUET	100,00%	Titulaire
-------------------------	---------	-----------

CIDOI MAINE-ET-LOIRE MAYENNE SARTHE - LIBERAL - SIEGES FEMMES

Madame SYLVIE RICOU	80,00%	Titulaire
Madame AURORE DUSSART	44,44%	Titulaire

CIDOI MAINE-ET-LOIRE MAYENNE SARTHE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI MAINE-ET-LOIRE MAYENNE SARTHE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI MEUSE VOSGES - PRIVE - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats

CIDOI MEUSE VOSGES - PRIVE - SIEGES HOMMES

Monsieur LUDOVIC HENIN	100,00%	Titulaire
------------------------	---------	-----------

CIDOI MEUSE VOSGES - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame AURORE VINOT	90,91%	Titulaire
Madame MELANIE LAVAUD	40,91%	Titulaire

CDOI MOSELLE - PRIVE - SIEGES FEMMES

Madame DANIELLE CAPRA	57,14%	Titulaire
Madame LAETITIA LEONARD	42,86%	Suppléante

CDOI MOSELLE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 2 sièges restent vacants par carence de candidats

CDOI NORD - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame SANDRINE ABRAHAM	100,00%	Titulaire
-------------------------	---------	-----------

CDOI PAS-DE-CALAIS - PRIVE - SIEGES HOMMES

Monsieur ALEXANDRE GUILBERT	100,00%	Titulaire
-----------------------------	---------	-----------

CDOI PAS-DE-CALAIS - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame CORINNE TIERTANT	66,67%	Titulaire
Madame ELISABETH DELANGUE	33,33%	Suppléante

CIDOI BAS-RHIN HAUT-RHIN - PRIVE - SIEGES FEMMES

Madame AUDE LEGRAND	67,44%	Titulaire
Madame SABAH MASTAR	32,56%	Suppléante

CDOI ESSONNE - PRIVE - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 2 sièges restent vacants par carence de candidats

CDOI ESSONNE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

Madame SYLVIE BARROS	100,00%	Titulaire
-----------------------------	----------------	------------------

CDOI ESSONNE - PUBLIC - SIEGES HOMMES

Monsieur JEAN CLAUDE AUTRET	100,00%	Titulaire
------------------------------------	----------------	------------------

CDOI HAUTS-DE-SEINE - PUBLIC - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 2 sièges restent vacants par carence de candidats

CIDOI ANTILLES GUYANE - PRIVE - SIEGES FEMMES

L'élection est finalisée, mais 1 siège reste vacant par carence de candidats